

Commune de Sullens

Rapport de la commission de gestion relatif aux comptes communaux de l'exercice 2017

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales et aux règlements en vigueur, la commission de gestion chargée du contrôle des comptes 2017 de la commune de Sullens s'est réunie le 23 mai sur convocation de la Municipalité, ainsi que les 29 mai et 5 juin 2018.

L'audit des comptes a été effectué pour la deuxième année par la société fiduciaire « FRI S.A. » à Echallens.

La commission a pris connaissance du rapport de vérification des comptes de l'exercice 2017. Ce contrôle a consisté en un examen de la légalité des opérations enregistrées et du respect des décisions prises par les organes compétents de la commune.

Monsieur Yves BOURGEOIS, boursier communal, a assisté à toutes les séances de la commission. A chaque question, il a donné toutes les explications nécessaires et fourni les pièces justificatives demandées. La commission le remercie pour sa disponibilité, sa patience et son travail.

De plus, nous relevons que, notre comptable s'est bien adapté au nouveau logiciel et qu'il a accompli, comme chaque année, un excellent travail.

La commission a examiné les postes des comptes de fonctionnement en sélectionnant en particulier ceux qui représentaient une différence significative de la situation 2017 par rapport à celle de 2016, ou par rapport aux prévisions du budget. La commission a également étudié les investissements en cours ainsi que ceux bouclés courant 2017.

Comme vous avez pu le constater en page 5 du rapport de gestion, les comptes 2017 présentent un bénéfice de CHF 9'938.88 malgré la perte budgétée de CHF 72'700.-.

Comme chaque année, la Municipalité a profité de l'excédent des recettes réel pour procéder à des amortissements hors budget et attribuer un montant au fonds de renouvellement de la future STEP. La commission considère que ces choix sont justifiés.

De façon générale, nous avons vérifié les dépenses liées au remplacement des compteurs d'eau, au changement des panneaux de signalisation par rapport aux nouvelles normes, aux réfections du giratoire et des deux places de jeux, ainsi qu'aux travaux d'entretien des différents bâtiments communaux. D'autres points ont été contrôlés au hasard et aucune irrégularité n'a été constatée.

Comme l'année précédente, les règles pour les demandes de devis ont été respectées dans la grande majorité des cas. Pour le reste, des explications justifiées nous ont été fournies.

Sur la base des documents présentés et des explications reçues, la commission constate une bonne gestion des affaires de la commune.

Par conséquent, elle demande au Conseil communal d'accepter les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés et d'en donner décharge au boursier, à la municipalité et à ladite commission.

Sullens, le 5 juin 2018

Pour la commission :

Alain GUÉRA

Annette CORTHAY

Anne DUBAULOZ

David SCHEUNER

Nicolas VALET